



A NOTER


Sur les temps périscolaires (matin/soir)


 Prévoir une gourde et le goûter pour le soir.

Les mercredis et vacances

 Le goûter est fourni par l'accueil.

Cantine

 Prévoir une serviette de table marquée au prénom de l'enfant.

 À mettre dans le cartable le lundi – elle vous sera retournée le vendredi.



COORDONNÉES



CANTINE

Laëtitia PAINCHAUD
Responsable restauration

02.43.68.54.87



SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

Sophie BUSSON
Directrice du service
enfance-jeunesse

02.43.68.54.87
07.71.85.50.64



ESPACE JEUNES

Pauline MORICE
Nicolas MORIN
Référénts jeunesse

02.43.68.54.87
07.43.36.96.73



LIVRET D'ACCUEIL

SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

"LES LILAS"

2026-2027

VOYAGE DANS LE
TEMPS
AU MUSÉE DES LILAS



SERVICE ENFANCE-JEUNESSE "LES LILAS"

3, rue des Lilas - 53380 JUVIGNÉ

02.43.68.54.87 / 07.71.85.50.64

accueil.perisco@juvigne.fr

La Croixille



Caf
de la Mayenne



INSCRIPTIONS ET RÉINSCRIPTIONS

Mise à jour annuelle du dossier enfant

Chaque année, le dossier de votre/vos enfant(s) doit être renouvelé.

- ✓ Attestation d'assurance (péri & extra-scolaire)
- ✓ Autorisation de droit à l'image
- ✓ Attestation de quotient familial CAF/MSA **(à transmettre avant la rentrée)**

Une fois complété, vous recevrez par mail votre code abonné pour accéder au Portail Famille et inscrire votre enfant.

Délais d'inscriptions

Cantine / Péri-AL (avant 7h30 & après 18h30) / Mercredi

- ➔ Avant le jeudi de la semaine précédente
- ⚠ Passé ce délai → contacter la direction
- ℹ Inscription possible uniquement s'il reste des places

Petites vacances (Accueil de Loisirs)

- ➔ Jusqu'à 2 semaines avant le début de la période



LES HORAIRES

	Péri-AL Matin Garderie	Journée	Matin	Cantine	Après-midi	Péri-AL Soir Garderie
Périscolaire (école)	7h30-8h45	ÉCOLE		12h00-13h45	ÉCOLE	16h30-18h30
ALSH (mercredis)	7h30-9h	9h00-17h00	9h00-12h00	12h00-13h30	13h30-17h00	17h00-18h30
ALSH (vacances)			Pas d'accueil à la ½ journée		Pas d'accueil à la ½ journée	

Accueil sur inscription via le portail famille (jusqu'au jeudi de la semaine précédente) :

- 7h00-7h15 et 7h15-7h30
- 18h30-19h00

Pendant les vacances à la journée complète uniquement.

Les absences sur les mercredis et les petites vacances doivent être justifiées par un certificat médical.

➔ Merci de prévenir le service **avant 8h30 pour toutes absences à la cantine ou à l'ALSH.**

PÉRIODES D'OUVERTURES

Toussaint	Noël	Hiver	Printemps	Été
19 au 23 octobre 2026	✗ Fermé	22 au 26 février 2027	19 au 23 avril 2027	À partir du 5 juillet 2027

TARIFS 2026-2027

Les tarifs sont calculés en fonction de votre quotient familial (CAF/MSA).
 À chaque rentrée scolaire et en cas de changement de situation, vous devez **fournir une attestation de quotient familial de moins de 3 mois** afin de mettre à jour votre dossier.

Sans ce document, le quotient maximal sera automatiquement appliqué.

⚠ **Changement de tarif pour la cantine/repas veillée à partir du 1er septembre 2026.**

	Mercredis		Petites vacances	Vacances juillet & août		Péri-AL	Repas/veillée
TARIFS	½ journée	Journée	Journée	Journée été	Forfait Semaine	Tarif au ¼h	
Tranche 1 QF < à 600	4,65 €	8,20 €	8,20 €	9,25 €	41,63 €	0,28 €	NEW 4,15 €
Tranche 2 QF de 601 à 900	5,00 €	8,60 €	8,60 €	9,65 €	43,43 €	0,30 €	
Tranche 3 QF de 901 à 1200	5,35 €	9,00 €	9,00 €	10,05 €	45,23 €	0,32 €	
Tranche 4 QF de 1201 à 1500	5,70 €	9,40 €	9,40 €	10,45 €	47,03 €	0,34 €	
Tranche 5 QF > à 1501	6,05 €	9,80 €	9,80 €	10,85 €	48,83 €	0,36 €	

Règlement des factures

Un Avis de Sommes à Payer (ASAP) vous sera adressé par le Trésor Public à la fin de chaque mois.

Les moyens de paiement acceptés figurent sur votre ASAP.

✓ Chèques vacances et bon CESU (uniquement pour l'Accueil de Loisirs)